



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en masques de protection

Question au Gouvernement n° 2807

Texte de la question

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES DE PROTECTION

M. le président. La parole est à M. Joaquim Pueyo.

M. Joaquim Pueyo. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, je souhaite m'associer moi aussi à l'hommage rendu aux familles endeuillées et aux soignants qui paient déjà un lourd tribut. Je souhaite également saluer le travail des pouvoirs publics et de tous les Français engagés pour faire face à cette crise exceptionnelle, qu'il s'agisse des personnels soignants, des services de secours, des forces de l'ordre, des acteurs économiques, associatifs, sociaux et humanitaires ou de l'ensemble de nos concitoyens qui travaillent pour s'assurer que chacun dispose des ressources nécessaires pour traverser ce moment difficile.

Je tiens aussi à apporter tout mon soutien aux mesures sanitaires prises par le Gouvernement pour lutter contre cette pandémie. Mais le rôle des parlementaires est aussi de faire remonter les inquiétudes et les besoins de ceux qui exercent une fonction de soutien indispensable dans l'accompagnement de nos concitoyens isolés, dépendants ou exposés aux difficultés économiques et sociales.

Au sein des établissements accueillant des personnes âgées, handicapées ou empêchées, les professionnels avec qui j'ai été en contact m'ont fait part de leur attente pressante de disposer des protections nécessaires. Ils n'ont que très peu de masques, de gels, de kits de protection ou de tests de dépistage. Ces manques risquent d'avoir de graves conséquences sur la santé de tous et sur le moral de personnels particulièrement dévoués et disponibles depuis le début de la crise. Ces préoccupations s'expriment également chez les professionnels de l'aide à domicile accompagnant les aînés souvent isolés et les habitants dépendants. Cet appel émane aussi des associations solidaires et humanitaires, des pharmaciens, des ambulanciers, des professionnels des secours, des personnels pénitentiaires, de certaines entreprises et, plus largement, de ceux qui assurent l'accompagnement et le soutien aux Français les plus exposés.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous donner des précisions sur les délais et la planification de la distribution de ces matériels de protection dans les territoires ? D'autre part, pour ce qui est de l'accompagnement des personnes les plus isolées et les plus fragiles, ne faudrait-il pas réfléchir aujourd'hui à un renforcement significatif du service civique ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, je me suis exprimé en toute transparence, depuis le premier jour, à propos des masques et du matériel de protection. J'ai donné les chiffres des stocks de l'État disponibles : aucun stock de masques FFP2 et quelque 86 millions de masques chirurgicaux. J'ai annoncé que nous avons distribué 70 millions de masques depuis la fin du mois de février et

que j'avais décidé du déstockage de 20 millions de masques, partis cette semaine à destination des hôpitaux et des EHPAD, en privilégiant toujours les territoires dans lesquels la circulation virale est la plus active. J'ai également annoncé un déstockage dans les prochains jours à destination de la médecine de ville.

Je n'ai pas caché les difficultés que nous affrontons en matière de stocks d'État puisque, hélas, nous devons faire avec depuis plusieurs semaines – et cela, évidemment, concerne avant tout les professionnels de santé, que vous venez de citer. J'ai aussi indiqué, en toute transparence, les commandes passées à l'étranger, en précisant quand j'avais signé les bons de commande et quels stocks nous attendions. J'ai également dit que, sur un marché international extrêmement tendu, où tous les pays sont en recherche de matériel de protection et où les usines ont mis du temps à repartir, notamment en Chine, en raison de l'épidémie, il fallait être prudent et que tant que les masques n'étaient pas arrivés sur notre territoire, je ne pouvais pas considérer que nous en disposions, sinon virtuellement.

M. Jean-Luc Mélenchon. Dans ce cas, à quoi cela sert-il ?

M. Olivier Véran, ministre. Mais factuellement, des commandes pour du matériel de protection ont été passées, en quantité bien plus importante que les 250 millions de masques que j'avais annoncés.

J'ai également signalé que des stocks de masques, même en petit nombre – quelques milliers ou quelques dizaines de milliers –, étaient disponibles un peu partout sur le territoire. Je remercie les citoyens, les entreprises et les collectivités qui, jour après jour, s'adressent à leur pharmacie, à leur hôpital, à leur agence régionale de santé pour restituer des stocks qu'ils ont réussi à identifier, car ces masques sont précieux pour celles et ceux qui sauvent des vies.

J'encourage également les entreprises, les collectivités et les parlementaires qui le peuvent à solliciter dans leur territoire tous les acteurs susceptibles de faire venir des masques, d'une manière ou d'une autre, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une fabrication par réorientation de la production des usines vers la fabrication de matériels de protection. La situation est très claire : nous sommes tous mobilisés sur tous les territoires pour fournir le matériel de protection à nos soignants.

Données clés

Auteur : [M. Joaquim Pueyo](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2807

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 mars 2020](#)